

Appel à candidature 2025-2026

pour une résidence de création petite enfance dans la Communauté de Communes du Val d'Essonne

Le Conseil Départemental de l'Essonne, la Communauté de Communes du Val d'Essonne, la DRAC Île-de-France et des lieux d'accueil de la petite enfance du territoire s'associent pour mettre en œuvre un projet de résidence de création artistique à l'attention du très jeune public et des personnes accompagnant les enfants.

1 / Préambule

Afin de soutenir la création et la diffusion de spectacles vivants sur le département essonnien, notamment dans les territoires ruraux, et favoriser l'éveil culturel et artistique des plus jeunes (de la naissance à 3 ans, avec une extension possible à 5 ans), le Conseil Départemental de l'Essonne et la Communauté de Communes du Val d'Essonne s'associent en vue du déploiement d'une résidence artistique territoriale sur la saison 2025-2026.

Ce projet s'inscrit dans le Plan Culture et Ruralité, porté et financé par le Ministère de la Culture. Il s'inscrit par ailleurs dans le cadre de l'opération « Premières Pages » portée par la Médiathèque Départementale de l'Essonne, sur le territoire de la Communauté de Communes du Val d'Essonne, avec le soutien du Ministère de la Culture. Ce dispositif vise à sensibiliser les très jeunes enfants au livre et à la lecture, à favoriser la collaboration entre les acteurs du livre et ceux de la petite enfance et à réduire les inégalités d'accès en matière de culture.

2/ Objectifs de la résidence

La résidence participera au développement d'une dynamique culturelle intersectorielle, où la découverte de la lecture et des mots se prolonge avec l'éveil sensoriel (mouvement, toucher, son, images...) grâce au spectacle vivant.

Le projet de résidence consiste en l'ouverture d'un espace commun de création artistique, création entre les artistes, les enfants, leurs accompagnants et les professionnels de la petite enfance, à savoir les assistantes maternelles, et celui des établissements d'accueil, ainsi que les enseignants des écoles maternelles. Une attention sera portée à la participation et la contribution des parties prenantes, favorisant l'éveil culturel des enfants et dans une démarche éthique respectueuse des Droits Culturels Humains, tels que définis par la Déclaration de Fribourg de 2007. Les projets s'appuyant uniquement sur la diffusion d'œuvres ne seront pas retenus. L'équipe artistique aura la possibilité de mettre en œuvre un temps fort donnant de la visibilité au projet et rassemblant les différents partenaires et publics impliqués dans ce dernier.

Il s'agit pour l'équipe choisie de s'engager sur des temps de présences artistiques sur plusieurs mois sur les lieux dédiés à la petite enfance et à la lecture publique partenaires du projet. L'équipe artistique se trouvera en condition d'immersion et en interaction, et non en intervention dans les lieux d'accueil. Son projet se déploiera sur tous les lieux partenaires du projet. Elle sera en mesure de se déplacer dans les différents lieux d'accueil de la résidence, d'aller à la rencontre des publics pour fédérer les acteurs, les habitants et habitantes des territoires ruraux de la Communauté de Communes, partenaires de ce projet.

3/ Typologie de l'équipe artistique recherchée

- L'équipe artistique a une approche pluridisciplinaire et utilise des supports et vecteurs artistiques variés
- L'équipe artistique doit avoir une expérience avec le public de la petite enfance
- Les membres de l'équipe artistique vivent en Île-de-France et peuvent facilement et de manière autonome se rendre sur le territoire
- L'équipe a une grande capacité de mobilité et d'adaptation
- Elle doit être structurée administrativement

4/ Moyens et mise en œuvre

La résidence se déroulera au sein des établissements partenaires.

L'équipe artistique disposera d'un budget de 20 000€. Elle sera libre de définir ses charges et la fréquence de sa présence mais elle devra nécessairement respecter les enjeux suivants :

- ➔ Prévisions budgétaires incluant les rémunérations et transports des artistes
- ➔ A minima 2 artistes portant le projet
- ➔ Présences à la médiathèque du Val d'Essonne Lazare Carnot à La Ferté-Alais, lieu pivot/fédérateur du projet de résidence, et dans des lieux d'accueil des jeunes enfants du territoire de la Communauté de Communes du Val d'Essonne.
- ➔ Présence de l'équipe dans les comités de suivi et communication sur les avancées du projet

5/ Appel à candidature

1. Pré-sélection

Pour être recevable, votre demande devra comporter les pièces suivantes :

- Une lettre d'intérêt décrivant les pistes et réflexions du projet de résidence (démarche, direction artistique, support et langage artistiques...), mentionnant notamment le nombre de jours de présence envisagé et un calendrier prévisionnel
- Un budget prévisionnel du projet, incluant notamment les charges salariales (artistique, de coordination...) et les frais liés aux déplacements
- Un dossier de présentation de l'équipe artistique, avec en priorité les projets en direction de la petite enfance
- L'avis de situation au répertoire SIREN de l'INSEE
- Une attestation d'assurance en cours de validité
- Le relevé d'identité Bancaire ou Postal établi au nom de la structure suivie de l'adresse du siège social ou de la mention « Chez Monsieur » ou « Chez Madame » précédant l'adresse postale de votre choix.

L'ensemble de votre dossier doit être envoyé au plus tard le 30 juin 2025 par mail aux adresses suivantes :

lfrederic@cd-essonne.fr

Merci d'inscrire dans l'objet de votre mail : Appel à candidature 25-26 + DCAI - Résidence Petite Enfance CCVE

2. Jury

Les candidats présélectionnés seront reçus par le comité de pilotage les 8 ou 9 juillet 2025. Ils recevront une confirmation de leur sélection après l'entretien.

Pour tout renseignement, merci de contacter :

Laurine Frédéric 06 33 87 86 29 / 01 60 91 93 80 ou lfrederic@cd-essonne.fr